



Paris, le 22 juin 2015

## BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### STATISTIQUES RELATIVES AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

#### DE LA ZONE EURO - AVRIL 2015

*En avril 2015, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro était supérieur de 18 milliards d'euros à celui enregistré en mars 2015. Cette hausse s'explique par les émissions nettes, qui ont été partiellement contrebalancées par une baisse de la valeur des parts.*

L'**encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro** est ressorti en hausse à 9 439 milliards d'euros en avril 2015, contre 9 421 milliards en mars 2015. Sur la même période, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement monétaires de la zone euro a augmenté, passant de 1 014 milliards d'euros à 1 016 milliards.

Les **souscriptions nettes<sup>1</sup> de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro** se sont inscrites à 65 milliards d'euros en avril 2015, tandis que les souscriptions nettes de parts de fonds d'investissement monétaires sont ressorties à 14 milliards d'euros.

Le taux de croissance annuel des émissions de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des souscriptions nettes, s'est établi à 8,8 % en avril 2015, tandis qu'il est ressorti à 3,2 % s'agissant des fonds d'investissement monétaires.

---

<sup>1</sup> Les souscriptions nettes/rachats nets de parts de fonds d'investissement reflètent principalement la différence entre les émissions et les remboursements mais ils peuvent également recouvrir d'autres opérations, comme celles résultant du paiement de dividendes reçus ou distribués par le fonds.

### Émissions de parts de fonds d'investissement

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période, souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période)

	2015			
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.
<u>Fonds d'investissement non monétaires</u>				
Encours	8 863	9 088	9 421	9 439
Souscriptions nettes/rachats nets	69	94	93	65
Variation annuelle en %	8,7	9,0	9,0	8,8
<u>Fonds d'investissement monétaires</u>				
Encours	972	1 000	1 014	1 016
Souscriptions nettes/rachats nets	28	20	2	14
Variation annuelle en %	1,1	2,4	2,6	3,2

Source : BCE.

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, le taux de croissance annuel des émissions de parts de fonds « obligations » est ressorti à 7,7 % en avril 2015 et les souscriptions nettes se sont élevées à 29 milliards d'euros. Pour les fonds « actions », le rythme de progression annuel correspondant s'est établi à 3,0 % et le montant des rachats nets à 6 milliards d'euros. Pour les fonds « mixtes », le rythme de croissance annuel est ressorti à 15,8 % et les souscriptions nettes se sont élevées à 33 milliards d'euros.

#### Notes

- Les fonds d'investissement monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen, tandis que les autres catégories de fonds d'investissement sont classées dans le secteur des autres intermédiaires financiers.
- D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur les pages [Investment fund statistics](#) (Statistiques relatives aux fonds d'investissement) et [The balance sheets of monetary financial institutions](#) (Les bilans des institutions financières monétaires) de la partie Statistics du site internet de la BCE.

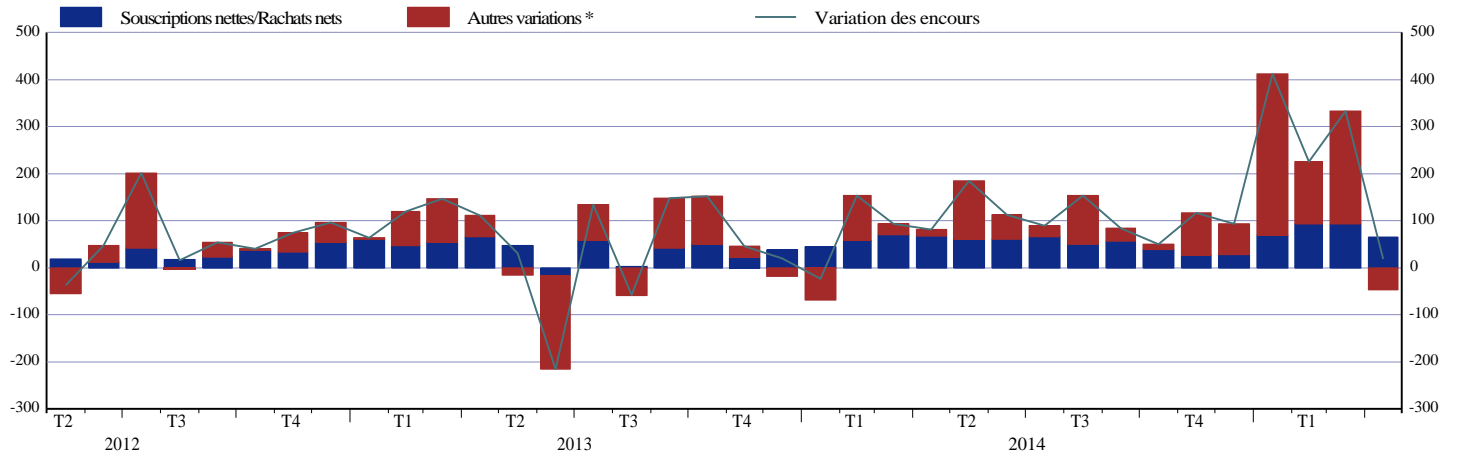
**Pour les demandes des médias, veuillez contacter Eszter Miltényi-Torstensson, au numéro suivant : +49 69 1344 8034.**

Banque de France  
Direction de la Communication  
Service de Presse  
9 rue du Colonel Driant  
75049 PARIS CEDEX 01  
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.

## Graphique 1 Parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro.

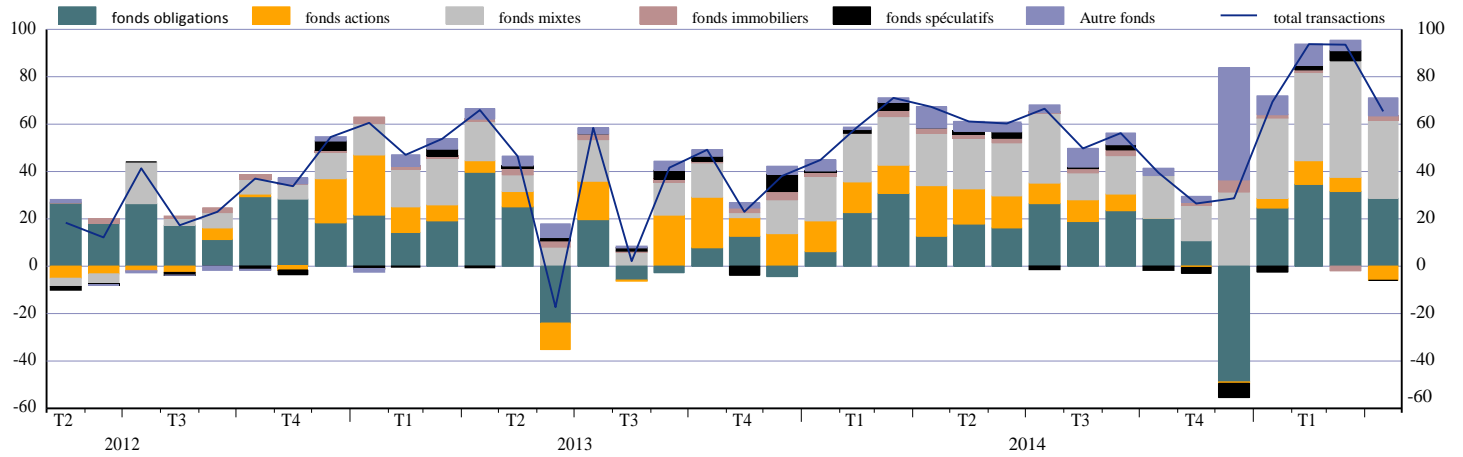
(montants en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période ; souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période ; données mensuelles)



\*) Les autres variations résultent de réévaluations liées aux variations des cours et des taux de change et de reclassements statistiques.

## Graphique 2 Ventilation par stratégies de placement des souscriptions nettes/rachats nets de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro.

(montants en milliards d'euros ; données brutes ; souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période ; données mensuelles)



Source : BCE.

**Tableau 1 Parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro**  
(montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données brutes ; encours en fin de période ; souscriptions nettes / rachats nets au cours de la période)

	MARS 2015			AVRIL 2015		
	Encours	Souscriptions nettes/Rachats nets	Variation annuelle en pourcentage <sup>1)</sup>	Encours	Souscriptions nettes/Rachats nets	Variation annuelle en pourcentage <sup>1)</sup>
<b>Ventilation par stratégies de placement<sup>2)</sup></b>						
Fonds obligations	2959	32	7,3	2951	29	7.7
Fonds actions	2780	6	4,2	2759	-6	3.0
Fonds mixtes	2445	49	15,6	2488	33	15.8
Fonds placements immobiliers	399	-2	4,7	398	2	4.5
Fonds spéculatifs	214	4	-0,5	211	0	-0.5
Autres fonds	624	4	21,6	632	8	20.8
<b>Ventilation par types de fonds<sup>3)</sup></b>						
Fonds ouverts	9245	94	9,1	9263	66	8.9
Fonds fermés	176	0	5,2	176	0	4.4
<b>Total</b>	<b>9421</b>	<b>93</b>	<b>9,0</b>	<b>9439</b>	<b>65</b>	<b>8.8</b>

1) Les variations annuelles en pourcentage sont calculées sur la base des souscriptions nettes/rachats nets.

2) La ventilation par stratégies de placement correspond généralement à la catégorie d'actifs dans laquelle le fonds investit principalement, habituellement sur la base d'une stratégie établie (si, par exemple, le fonds investit essentiellement en actions et autres titres de participation, il sera répertorié dans la catégorie des fonds actions). Les fonds investissant à la fois en actions et en obligations, sans qu'aucune de ces catégories ne soit prédominante, sont classés dans la catégorie des fonds mixtes. Les fonds spéculatifs sont classés conformément à la définition statistique figurant dans l'orientation BCE/2014/15. Ils recouvrent, en particulier, les fonds mettant en œuvre des stratégies de placement relativement libres et soumis à peu de contraintes quant aux types d'instruments financiers dans lesquels ils peuvent investir. Quand aucun classement en fonds actions, obligations, mixtes, immobiliers ou en fonds spéculatifs n'est possible, le fonds sera répertorié dans la catégorie résiduelle « autres fonds ».

3) Les parts de fonds ouverts peuvent être rachetées ou remboursées sur les actifs du fonds. Les fonds fermés sont des fonds dont le nombre de parts émises est fixe.